


1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: **Nettoyant Injecteur Diesel**
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant curatif des systèmes d'injection des véhicules diesel
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: **DABS SARL**
2 Chemin des Fossés
33610 Cestas
Tel : 05.56.37.83.30
Fax : 05.56.37.78.84
contact@dabsfrance.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:
* Sens. resp. 1 / SGH08 - H334 *
* Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 *
* Tox. aq. chron. 4 / H413 *
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Contient: • Distillats naphténiques légers (pétrole), hydro traités
• solvant naphta aromatique lourd
• Solvant naphta aromatique léger (pétrole) à faible teneur en benzène (<0.1%)
2. 4. Éléments d'étiquetage (R- S):
- 
2. 4. 1. Symbole(s): Xn - Nocif ; N- Dangereux pour l'environnement
2. 4. 2. Phrase(s) R: 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
2. 4. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
2. 5. Éléments d'étiquetage (CLPSGH):



Danger

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2. 5. 1. Symbole(s): .

2. 5. 2. Mention de danger: H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2. 5. 3. Prévention: P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2. 5. 4. Intervention:

P304 ENCAS D'INHALATION:

P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 En cas de symptômes respiratoires:

P311a Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P301 ENCAS D'INGESTION:

P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

2. 5. 5. Stockage: P405 Garder sous clef.

2. 5. 6. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international

2. 6. Information(s) complémentaire(s): EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient du (de la) COPOLYMERE(Poly succinimide). Peut déclencher ou produire une réaction allergique.

2. 7. Autres dangers: Réagit avec des acides forts et substances comburantes.

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé: • Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités

- N° CE: 265-156-6 - N° CAS: .64742-53-6

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480375-34-0000

- Conc. (% pds) : 70 < C <= 80

- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 65

- SGH: • SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304

- Divers :

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg

CL50 // Poissons = >100 mg/l

CL50 / 48h / Algues = >100 mg/l

• solvant naphtha aromatique lourd

- N° CAS: .64742-94-5

- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5

- R-S : Symbole(s): Xn N- Phrase(s) R: 51/53-65-66-67

- SGH: • SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3 - H335 - STOT un. 3. • SGH08

-

Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304

• Tox. aq. aiguë 2 - H401(*) • SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- naphtalène
 - N° Id: 601-052-00-2 - N° CE: 202-049-5 - N° CAS: 91-20-3
 - Conc. (% pds) : $0 < C \leq 1$
 - R-S : Classification: • Carc. Cat. 3; R40 • Xn; R 22 • N; R50-53 •
 - SGH: • SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 • SGH08 - Danger pour la santé - Canc. 2 - H351
 - SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

- mesitylène; 1,3,5-triméthylbenzène
 - N° Id: 601-025-00-5 - N° CE: 203-604-4 - N° CAS: 108-67-8
 - Conc. (% pds) : $0 < C \leq 1$
 - R-S : Classification: • R10 • Xi; R37 • N; R51-53 •
 - SGH: • SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
 - SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3 - H335
 - SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411

- Solvant naphta aromatique léger (pétrole) à faible teneur en benzène (<0.1%)
 - N° CE: 265-199-0 - N° CAS: 064742-95-6
 - Conc. (% pds) : $1 < C \leq 5$
 - R-S : Symbole(s): Xn N- Phrase(s) R: 10-37-51/53-65-66-67 G.E.
 - SGH: • SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
 - SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 - H335 • SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304
 - Tox. aq. aiguë 2 - H401(*) • SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

- COPOLYMERE(Poly succinimide)
 - Conc. (% pds) : $1 < C \leq 5$
 - R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 21/22-43
 - SGH: • SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - Sens. cut. 1 - H317

- 2-ethyl hexyl nitrate
 - N° CE: 248-363-6 - N° CAS: 27247-96-7
 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119539586-27-0026
 - Conc. (% pds) : $1 < C \leq 5$
 - R-S : Symbole(s): Xn N- Phrase(s) R: 20/21/22-44-65-66-51/53
 - SGH: • SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332
 - SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411
 - Divers :
 - DL50 / Ingestion / Rat = >10000 mg/kg
 - DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg
 - Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**4 – PREMIERS SECOURS**

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 1. 2. Inhalation: - Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.

- Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

4. 1. 3. Contact avec la peau: - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

4. 1. 5. Ingestion: - NEPAS faire vomir.

- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

irritation de la peau

4. 2. 1. Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

4. 2. 3. Contact avec les yeux: irritation légère des yeux (douleur, rougeur)

4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale)

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas de feu le produit se décompose en:: composants toxiques, oxydes de carbone (CO et CO₂), oxydes d'azote (NO_x) et fumées.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:
Ne pas utiliser un jet d'eau.

6.-- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

Éliminer comme un déchet dangereux. (voir rubrique n° 13)

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Température maximum de manipulation: 50°C.

Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**7. 2. Stockage:**

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver hors de la portée des enfants.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 50°C

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Conserver à l'écart des: acides forts, et substances comburantes.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune raisonnablement prévisible.

8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8. 1. Paramètres de contrôle:**

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • naphthalène : VMEppm= 10 - VMEmg/m³ = 50 - VLE ppm= 15 - VLEmg/m³ = 79
• mesitylène; 1,3,5-triméthylbenzène : VMEppm= 20 - VMEmg/m³ = 100

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Protéger contre les éclaboussures en versant.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore / jaune clair

9. 1. 3. Odeur: caractéristique, forte

9. 1. 4. PH: Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: > 200°C

9. 1. 6. Point d'éclair: >110°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité: EL: 7.0 LEL: 0.6

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 0.895

9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: insoluble

9. 2. 2. Liposolubilité: complètement soluble

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**10 – STABILITE ET REACTIVITE**

10. 1. Réactivité: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:
Non attendu
10. 4. Conditions à éviter: Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C
10. 5. Matières incompatibles: Réagit violemment au contact de: acides forts et substances comburantes.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:
En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:
Pas d'information disponible au sujet du produit.
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Données non disponibles.
11. 2. 2. Contact avec la peau: voir rubrique n° 3
- Distillats moyens (pétrole) hydrotraités
- 2-ethyl hexyl nitrate
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Données non disponibles.
11. 2. 4. Ingestion: voir rubrique n° 3
- Distillats moyens (pétrole) hydrotraités
- 2-ethyl hexyl nitrate
11. 3. Sensibilisation: Non susceptible d'être un sensibilisant cutané.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable. Toutefois la majorité des constituants du produit neuf sont intrinsèquement biodégradable à terme.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Ce produit contient des composants potentiellement bioaccumulables.
12. 4. Mobilité dans le sol: Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:
Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPVB, ou n'en contient pas.
12. 6. Autres effets néfastes: Pas d'effets néfastes attendus.
12. 6. 1. Toxicité aquatique: voir rubrique n° 3
- Distillats moyens (pétrole) hydrotraités

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:
Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Peut être incinéré, selon les règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:
L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit.
Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.
Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.
Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):
Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement: oui
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:
Non applicable.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

16 – AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R10 Inflammable.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R44 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H312 Nocif par contact cutané.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 Nocif par inhalation.

16. 2. Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

16. 3. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 4. 1. Date de la première édition: 3/09/2014

16. 4. 2. Version: 1

16. 5. Réalisé par: DABS